

Réunion Groupe Sédation-Analgésie Réanimation Médicale

COMPTE RENDU DU
08/03/2017

17H30-18H30

PARTICIPANTS	Marion Ploquin (Ide) Anne-Sophie Doisy (Ide) Aurélie Mutel (Ide) Jérôme Cecchini (CCA) Keyvan Razazi (PH)
---------------------	---

Excusé : Sunny Da Silva (Ide)

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

DOULEUR LIEE AUX SOINS	
Une nouvelle étiquette à coller sur la feuille de prescription a été élaborée : 5 minutes avant soins : ☐ Sufentanil : bolus IVµg ☐ renouveler 1 fois si insuffisant ☐ Morphine bolus IV mg ☐ renouveler 1 fois si insuffisant	
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	
La prise en charge de la douleur chez le patient intubé-ventilé sera comprise dans le nouveau protocole de sédation-analgésie détaillée plus bas. L'administration plus fréquente de morphinique (i.e. Sufenta) risque de poser le problème de l'accessibilité des ampoules. En effet, l'IDE doit pour réaliser un bolus, sortir de son unité afin d'aller chercher une ampoule, ce qui peut poser des problèmes de faisabilité notamment la nuit. Des ampoules non utilisées ne peuvent être stockées dans les unités pour les stupéfiants. Il est donc proposé pour les patients pour lesquels soit le protocole de sédation-analgésie est prescrit soit des boli de morphinique avant les soins sont prescrits, de mettre en place une seringue prête à l'emploi, branchée sur une rampe du cathéter. Cette seringue sera changée une fois par jour. Cette attitude devra être validée par les responsables de la sécurité du médicament de l'hôpital H. Mondor. Enfin, il sera redemandé à la pharmacie la possibilité de substituer les ampoules de Sufenta 250 µg pour celle de Sufenta 50 µg.	
La prise en charge de la douleur chez le patient intubé-ventilé est comprise dans le nouveau protocole de sédation-analgésie détaillée plus bas.	

PROTOCOLE SEDATION-ANALGESIE

PROTOCOLE	
Un protocole de sédation et d'analgésie a été élaboré :	
Protocole sédation-analgésie : RASS-BPS/ 3 h ; CAM-ICU/24h	
Ce protocole sera appliqué sur prescription médicale. Cette prescription comportera la mise en place d'une étiquette	
Protocole Sédation-Analgésie Sufentanil bolus IV.....µg IVSE..... µg/h (max.....µg/h) Propofol bolusIV.....mg IVSE.....mg/h (max.....mg/h)	
Sur cette prescription devra au minimum être indiqué la dose de bolus IV de Sufentanil et de Propofol que devra faire l'IDE en cas de RASS>1 ou BPS>4.	
MISE EN APPLICATION DU PROTOCOLE	
La mise en application du protocole se fera aux alentours de début Avril. Ce protocole se substituera donc à l'ancien protocole « hypnovel ». Elle fera suite à une présentation à l'ensemble du personnel médical en Réunion de Service (JC/KR), ainsi que du personnel paramédical au cours du mois de Mars (affichage dans chaque unité du nouveau protocole pour consultation).	
PROCHAINE REUNION	
DATE PREVUE	Dans un 2 mois
Ordre du jour de la prochaine réunion : Evaluation par questionnaire suite à la mise en place du nouveau protocole sédation analgésie	

